

REGLEMENT DE MARCHE,COURSE ET RUN&BIKE

Art 1: Présentation de l'épreuve:

Nom de l'épreuve: FOULEES SOLIDAIRES

Date: Le Dimanche 7 Juin 2026 à AGDE (34).

Départ: Esplanade du Môle – Cap d'Agde

Les Courses :

Un parcours de 12 km accessible à tous, à faire en marchant ou en courant. Un parcours de 12 km course non chronométré et Run & Bike. Le départ des courses est à 10h00.

Art 2: Inscriptions:

Renseignements :

ARNAUD Sabrina ou par mail à
sab.arnaud0910@gmail.com Inscription en ligne sur le site d'ATS
sport:

https://www.ats-sport.com/insc.php?id_epreuve=9031

Droit d'engagement:

15€ en préinscription

5€ en pré inscription pour les – 10 ans

15€ sur place le jour même

Art 3: Retrait des bracelets:

Retrait des bracelets le vendredi 05 juin au Palais des Sports à Agde de 16h à 19h, et le jour de l'évènement à partir de 9h sur l'esplanade du Môle – Cap d'Agde.

Art 4: Horaires:

9h00-10h00 Retrait des bracelets

10h00 départ courses 12kms

10h30 départ marche ou course 5kms

A tout moment, l'organisation de la manifestation se réserve le droit de modifier le parcours ou horaires.

En cas d'empêchement pour force majeure (condition climatique, arrêté préfectoral...), l'épreuve sera annulée mais les frais d'inscription restent acquis à l'organisation.

En cas d'annulation de l'épreuve pour une raison autre que force majeure, les frais d'inscription seront remboursés ou reportés à la prochaine édition.

Les concurrents acceptent, de se soumettre aux directives de l'organisation. En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Art 5: Ravitaillements:

- Pour le 5kms

Au 3ème km

- Pour le 12 kms

Au 6ème km

Art 6: Environnement

Respecter la nature en ne jetant ni papiers, ni gels, ni bouteilles sur le parcours...

Art 7: Bénévoles

Respecter les bénévoles, sans lesquels la course ne pourrait avoir lieu.

Art 8: En cas d'accident (Coureur blessé ou en grosse difficulté)

Donner les premiers secours et le signaler au prochain point de Contrôle/Secours. Téléphoner avec votre portable au 06 01 08 13 26

En cas d'accident le coureur doit rester sur l'itinéraire balisé afin de faciliter l'accès des secours.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, blessures ou autres, de détérioration vol ou perte de matériel et/ou objet personnels des concurrents.

Art 9: Dispositif de Secours

Véhicule de secours, secouristes et médecins mis en place sur le parcours:

→1 Ambulance pompiers basée sur l'esplanade du Môle – Cap d'Agde

Art 10: Droit à l'image

L'association Espoir pour Luca peut être amenée à utiliser et exploiter des images me représentant ou représentant mon enfant mineur, pour la réalisation de supports de communication faisant l'objet d'une diffusion (publicités, site internet), j'accepte et autorise à titre gratuit l'exploitation de ces photos.